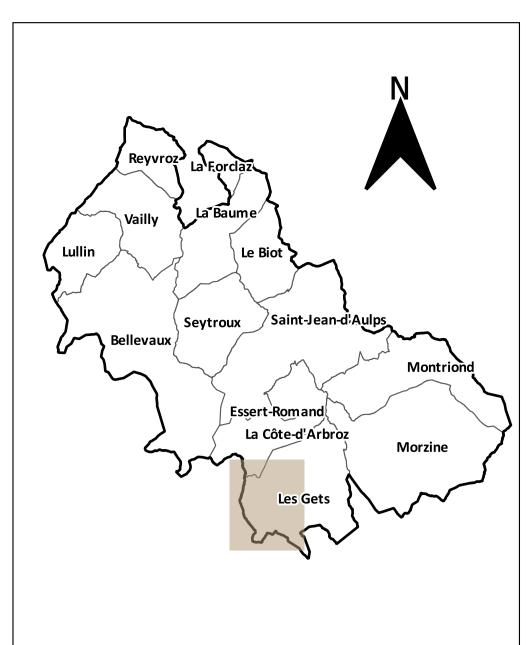
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Haut-Chablais PLAN DES PRESCRIPTIONS ET **INFORMATIONS** Commune de Les Gets



PLUi-H approuvé le 13 septembre 2022 Evolution suite à recours gracieux de l'Etat le 28 mars 2023.



ZONE URBAINE UA1,2,3 - Coeurs urbains historiques denses présentant une mixité UAaz - Zone dédiée aux équipements publics et d'intérêt collectif et/ou logements d'Avoriaz

UB1,2,3,11,12 - Couronne d'accompagnement des centres historiques UC - Espace à dominante résidentielle UE - Zone dédiée aux équipements publics UEaz - Zone dédiée aux équipements publics et d'intérêt collectif d'Avoriaz UF1 - Zone du front de neige du Pléney (Morzine) UF2 - Zone du front de neige des Chavannes (Les Gets)

UH - Hameaux dont la vocation principale est celle résidentielle UHpa - Hameaux patrimoniaux UT - Zone urbaine à vocation touristique UTaz - Sous-secteur zone urbaine spécifique à Avoriaz UX - Secteur dédié aux activités économiques de type artisanales,

UY - Secteur dédié aux activités économiques à vocation artisanales

et commerciales

ZONE A URBANISER

1AUA1,2,3 - Coeurs urbains historiques denses présentant une mixité de fonctions 1AUB2,3,11,12 - Couronne d'accompagnement des centres historiques 1AUC - Espace à dominante résidentielle 1AUH - Hameaux dont la vocation principale est celle résidentielle

ZONE AGRICOLE

ZONE NATURELLE

Pelouse sèche

A - Zone agricole destinée à l'activité et aux exploitations agricoles Ap - Zone agricole à valeur paysagère Aalp - Zone agricole d'alpage

public et/ou général Ng - Secteur d'activité lié à la pratique du golf Ngv - Aire d'accueil pour les gens du voyage Nr - Secteur de taille et de Capacité Limitée Zone naturelle permettant l'évolution modérée des restaurants d'altitude Nt - Secteur de taille et de Capacité Limitée - Zone naturelle dédiée aux

Nc - Secteur de taille et de Capacité Limitée - Zone naturelle dédiée aux campings

Ne - Zone naturelle dédiée aux équipements légers de tourisme et de loisirs d'intérêt

hébergements insolites Nx - Zone naturelle à vocation économique de carrière et de dépôt de déchets inertes

PRESCRIPTIONS AUTRES Éléments à protéger au titre de l'article L1551-23 du CU

Corridor écologique Reservoir de biodiversité Zone humide

Bâtiment cadastré (PCI janvier 2023) Bâti non cadastré (mise à jour à la date d'approbation du PLU)

Éléments à protéger au titre de l'article L151-38 du CU

Projet de remontées mécanique au titre de l'article L151-38

Chemin de randonnée au titre de l'article L151-38 du CU

Monument historique avec périmètres rapprochés

Périmètre de domaine skiable

Remontées mécaniques

Changement de destination

Zone inconstructible

Ligne THT SUP

A TITRE INDICATIF:

<u>Limites communales</u>

A Bâtiment d'exploitation agricole

Marge de recul classement sonore

Zone constructible sous conditions

Périmètre de protection immédiat de captage

Périmètre de protection rapproché de captage

<u>Autres</u>

SUP d'aménagement des domaines skiables

